

Proposer une signalétique adaptée

Cette fiche concerne la signalétique adaptée dans les établissements recevant du public (ERP) et les institutions ouvertes au public (IOP) pour faciliter le repérage et le cheminement des personnes handicapées mentales.

L'organisation de la signalétique

👉👉👉 Installer un fléchage jusqu'à l'entrée principale du site

(si les abords appartiennent au site)

Conseil : prévoir une signalisation du cheminement à partir du parking du site, du mode de transport le plus proche jusqu'à l'entrée principale du site (si nécessaire, mener un travail de collaboration avec la ou les communes concernées)

👉👉👉 Disposer un logo à l'entrée du site

Conseil : apposer un logo, celui-ci permet à la personne de repérer l'établissement

👉👉👉 Installer une signalétique dès l'entrée

Conseil : déterminer les principales destinations au sein de l'établissement ou de la zone et les signaler dès l'entrée, sans oublier les premières nécessités telles que le point accueil

👉👉👉 Les points stratégiques sont signalés

Conseil : l'entrée, la sortie, le point accueil et une éventuelle borne d'appel sont repérables

👉👉👉 Faciliter le repérage et l'orientation

Conseil : un code couleur permet de se diriger vers l'endroit recherché, par exemple par l'utilisation de bandeaux directionnels colorés

👉👉👉 Le fléchage est suivi

Conseils : à aucun moment le visiteur ne doit se retrouver sans indication. Veiller au renforcement de la signalétique aux points de décision complexes

👉👉👉 Les zones et les espaces sont signalisés

à l'issue du cheminement
Conseil : un pictogramme, une photo ou un panneau identifient l'endroit recherché

LÉGENDE | 👉👉👉 Exigences incontournables 🏠 Recommandations fortement souhaitées
👉👉👉 Recommandations à envisager au long terme (axes de progression)

▣▣▣ Les obstacles et les dangers éventuels, même temporaires, sont signalés

Conseil : une colonne placée dans une zone de passage est mise en couleur de façon contrastée par rapport aux murs et au sol

▣▣▣ La signalétique est homogène sur tout le site

Conseil : établir une charte pour la signalétique, par exemple, le pictogramme matérialisant les toilettes est le même à tous les étages

▣▣ Un code couleur permet de repérer l'étage ou la zone où l'on se trouve

Conseil : faciliter le repérage grâce à une mise en peinture des murs ou la mise en place d'un bandeau de couleur à un étage donné

▣ Veiller à uniformiser la signalétique sur tout le territoire

Conseil : inspirez-vous de la signalétique existante

La localisation de la signalétique

▣▣▣ Disposer les panneaux d'affichage à bonne hauteur

Conseil : ils sont visibles à distance et de près sans considérablement lever la tête, dans le champ visuel de préférence

▣▣▣ Placer la signalétique en dehors des zones de passage

Conseil : la placer de façon à ce que le lecteur de la signalétique puisse prendre le temps de la lire sans gêner le passage et sans être gêné par des passants

▣▣▣ Placer la signalétique aux points de décisions et à chaque changement de zone

Conseil : la placer aux entrées, aux intersections, aux entrées des étages

▣▣ Exploiter les endroits où le visiteur est ralenti

Conseils : placer une signalétique aux entrées, aux abords des files d'attente

▣▣ Disposer la signalétique à un endroit bien éclairé

Le format de la signalétique

👉👉 Utiliser une police standard

Conseils : éviter les soulignements, le gras, l'italique et les polices non standard

👉👉 Favoriser un grand corps de police

Conseil : il est d'au moins 14 points pour les écrits lisibles de près, de 20 points et plus selon la distance à laquelle se trouvera le visiteur

👉👉 Le contraste est élevé

Conseil : par exemple, favoriser le texte en noir sur un fond blanc

👉👉 Les textes sont simples

Conseils : éviter de surcharger la signalétique, un seul message à la fois, par un seul mot si cela est possible

👉👉 Proscrire l'excentricité

Conseil : avoir recours à des pictogrammes normalisés tels que le « i » pour information ou accueil et un pictogramme standard pour les toilettes ou la cafétéria